

2008-04-07 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu et à l'heure des sessions, le lundi 7^e jour du mois d'avril 2008 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de M^{me} la mairesse Marie Désilets, les membres du Conseil suivants : M^{mes} Patricia Blais et Marie-Josée Fréchette ainsi que MM Patrice Pinard, Simon Boucher et Léo Benoit. Le conseiller François Biron est absent.

M^{me} la mairesse Marie Désilets préside l'assemblée et souhaite la bienvenue. La prière marque le début de la séance à 20 h. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR _____

L'ordre du jour est accepté tel que soumis.

PROCÈS-VERBAL ET SUIVI _____

08-0401 : **Adoption du procès-verbal du 3 mars 2008**

La conseillère Patricia Blais propose que le procès-verbal de la dernière séance ordinaire soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucune question n'est soulevée concernant le suivi du procès-verbal.

DEMANDES SPÉCIALES _____

Deux résidents nous signalent des problèmes rencontrés sur les routes de la municipalité, l'un pour des trous dans la chaussée au début du Petit rang et l'autre à l'effet que la cavité creusée par le ponceau traversant la route Gélinas n'a pas été comblée de matériaux par l'entrepreneur en déneigement.

MM. Robert Lemire et Frédéric Arsenault s'informent de l'avancement du dossier des compensations pour les producteurs agricoles touchés par le périmètre de protection du puits.

DÉCISIONS _____

08-0402 : **Octroi du contrat pour le lignage des rues**

Le conseiller Simon Boucher propose que le contrat pour le lignage des rues soit accordé à Dura-Ligne au prix de 0,174 \$ du mètre linéaire pour une longueur d'environ 50 000 mètres.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0403 : **Octroi du contrat pour le fauchage des bords de route de juin et d'août**

Le conseiller Patrice Pinard propose que soit octroyé à Les Entreprises Bailey le contrat pour le fauchage des bords de route de juin et d'août. Le premier fauchage sera fait au prix de 2 257,50 \$ et celui du mois d'août à 11 739 \$, taxes incluses. Une pénalité de 75 \$ sera toutefois appliquée en diminution du prix du contrat pour chaque journée de retard suite à la date prévue pour la fin des travaux. Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0404 : Octroi du contrat pour le nivelage des routes

La conseillère Patricia Blais propose que le Conseil accorde le contrat de nivelage des routes à Excavation Gaétan Deslandes au coût de 85 \$ l'heure.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0405 : Octroi du contrat pour l'excavation sur 100m du rang Bord-de-l'Eau

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que le contrat pour l'excavation d'une partie du rang Bord-de-l'Eau soit accordé à Excavation Gaétan Deslandes au prix soumis, soit 18 911,50 \$, taxes non incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0406 : Nomination d'un représentant dans le dossier du transport collectif

Le conseiller Léo Benoit propose que la conseillère responsable du dossier du transport collectif, Patricia Blais, soit désignée pour représenter la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton auprès de Municar.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0407 : Vente d'une lisière de terrain à Remorque 122 inc.

Modifie 08-0317

Le conseiller Patrice Pinard propose que la résolution no 08-0317 soit modifiée afin de spécifier que les frais relatifs à la confection du fossé de ligne soient répartis également entre chacun des propriétaires. Le reste de la résolution demeure inchangé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0408 : Autoriser la signature pour une licence de reproduction avec Copibec

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que la directrice générale, Marlène Langlois, soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, le document relatif à l'obtention d'une licence de reproduction accordée par la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction. Cette licence, qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2009 au coût annuel de 25 \$ avant taxes, est nécessaire pour le photocopieur en libre service de la bibliothèque municipale.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0409 : Programme d'aide financière relativement au loisir et à la qualité de vie

La conseillère Patricia Blais propose que le technicien en loisir et qualité de vie, Marc Voyer, soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, tout document relatif à des demandes d'aide financière pour tout projet touchant les loisirs et la qualité de vie. Ces demandes financières ne doivent cependant pas avoir pour conséquence d'engager financièrement la municipalité pour des montants supérieurs aux sommes à recevoir.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0410 : Appui aux organisateurs du Super Rodéo Extrême de Sainte-Clotilde

Le conseiller Léo Benoit propose d'informer les organisateurs du Super Rodéo Extrême de Sainte-Clotilde que le Conseil est favorable à la tenue de cette activité dans la localité les 14 et 15 juin 2009. L'implication

financière ou matérielle de la municipalité sera précisée lorsque les organisateurs auront été rencontrés afin de connaître tous les détails de ce projet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0411 : Appui aux organisateurs du Festival de Fjordgard

Le conseiller Simon Boucher propose que les organisateurs du Festival de Fjordgard soient informés de l'appui du Conseil municipal relativement à la tenue de leur activité médiévale qui se déroulera du 18 au 20 juillet 2009 à Sainte-Clotilde.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0412 : Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que la directrice générale Marlène Langlois, soit autorisée à participer au congrès de l'ADMQ les 21, 22 et 23 mai 2009 à Québec. Les frais d'inscription de 350 \$ plus taxes, de même que les frais d'hébergement, de déplacement et de repas sont à la charge de la municipalité selon les modalités déjà établies.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0413 : Budget pour la rénovation de la salle communautaire

Le conseiller Simon Boucher propose qu'un montant de 10 000 \$ soit alloué pour la rénovation de la salle communautaire. Le projet consiste principalement en des travaux de peinture, de remplacement de parures de fenêtres et de réparations mineures. Ces travaux seront effectués entre le 26 mai et le 7 juin et seront sous la supervision de la directrice générale.

Le conseiller Léo Benoit s'oppose à ce projet le jugeant non prioritaire pour 2008.

Les autres des membres du Conseil invités à se prononcer sur le sujet, appuient la proposition du conseiller Simon Boucher.

Adopté à la majorité des conseillers.

08-0414 : Projet Amélioration du local des loisirs, dans le cadre du programme de soutien aux réalisations locales d'Hydro-Québec

La conseillère Patricia Blais propose qu'un projet intitulé **Amélioration du local des loisirs** soit présenté dans le cadre du programme de *Soutien aux réalisations locales* d'Hydro-Québec. Ce projet consiste en la réfection du plafond pour améliorer l'acoustique du local, à l'installation d'un meuble pour les équipements vidéo et à l'isolation de la porte d'entrée principale.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Marlène Langlois est autorisée, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, à signer tout document relatif au *Soutien aux réalisations locales*. En cas d'incapacité d'agir de la directrice générale, le technicien en loisirs, Marc Voyer, est désigné substitut.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0415 : Budget pour l'activité brunch de la semaine de l'action bénévole

Le conseiller Léo Benoit propose qu'un budget de 850 \$ soit réservé pour la tenue de l'activité brunch des bénévoles qui aura lieu le 4 mai dans le cadre de la semaine nationale de l'action bénévole.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0416 : Octroi d'un contrat pour l'entretien des aménagements paysagers

La conseillère Patricia Blais propose que le contrat pour l'entretien des aménagements paysagers des édifices publics pour la saison 2008 soit confié à Déco-Fleurs Lucie Joyal pour un montant évalué à 628 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0417 : Signature d'une entente pour le recyclage des lampes fluocompactes

Le conseiller Simon Boucher propose que le Conseil autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, une entente relative à la *Collecte des lampes fluocompactes et des tubes fluorescents*, à intervenir avec Peintures Récupérées du Québec inc.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0418 : Journée Normand Maurice et collecte de résidus domestiques dangereux

Le conseiller Léo Benoit propose que la MRC d'Arthabaska soit informée de l'intention de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton à participer à la Journée Normand Maurice qui se concrétise par l'organisation d'une collecte spéciale de résidus domestiques dangereux (RDD).

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0419 : Demande de soumissions pour la tonte de la pelouse des édifices publics

Le conseiller Léo Benoit propose qu'un appel d'offres soit lancé pour la fourniture de services pour la tonte de la pelouse des édifices municipaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0420 : Allocation d'un budget pour les activités de la Fête Nationale

Le conseiller Patrice Pinard propose qu'une somme de 3 000 \$ soit allouée pour les activités de la Fête Nationale 2008.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0421 : Demande d'aide financière à Hydro-Québec pour la récupération des lampes fluocompactes

CONSIDÉRANT que l'utilisation des lampes fluocompactes est de plus en plus répandue;

CONSIDÉRANT les coûts occasionnés par la récupération des lampes fluocompactes par les municipalités;

CONSIDÉRANT la politique d'Hydro-Québec d'encourager les économies de consommation de l'électricité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Léo Benoit qu'un appui soit demandé à toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska pour faire pression auprès d'Hydro-Québec afin d'obtenir une aide financière dans le but de réduire les coûts reliés à la récupération des lampes fluocompactes et des tubes fluorescents.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

La ministre des Transports, Mme Julie Boulet, nous confirme que la subvention de 292 293 \$ relative au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local sera reconduite pour l'année 2008.

La municipalité du Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil nous informe qu'elle maintient sa demande pour la participation des trois municipalités à l'ensemble des coûts de l'évaluation des équipements incendie et qu'elle n'a aucune objection à ce que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton mandate des observateurs.

08-0422 : **Étude pour l'évaluation des équipements incendie**

Le conseiller Léo Benoit propose que le Conseil accepte de partager à parts égales les coûts de l'inventaire, de l'évaluation des équipements incendie et d'un possible partenariat avec les municipalités du Village et de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Il est de plus convenu que deux observateurs seront mandatés par la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton pour suivre les travaux relatifs à cette étude.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-0423 : **Mandat d'observateurs pour l'étude sur les équipements incendie des municipalités du village et de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil**

Le conseiller Léo Benoit propose que soient mandatés MM Pierre Pilon et Sylvain Brousseau pour suivre l'étude qui sera faite sur l'inventaire et l'évaluation des équipements incendie des municipalités du Village et de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ainsi que sur la possibilité d'un partenariat entre les trois municipalités.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Les statistiques sur les matières résiduelles enfouies en 2007 démontrent que le tonnage est supérieur à celui de l'année 2006. C'est un constat désolant. Il faudra sensibiliser la population à l'importance de recycler et de réduire les matières qui s'en vont au site d'enfouissement.

Le reste de la correspondance d'ordre général est laissé à la disposition des membres du Conseil qui désirent en prendre connaissance.

ADOPTION DES COMPTES

08-0424 : **Adoption des comptes**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que les comptes ci-après décrits, qui totalisent 117 077,21 \$, soient autorisés pour paiement. Il est de plus résolu que des transferts de crédits soient autorisés, soit l'ajout d'un montant de 385 \$ au poste 02 130 00 413, l'ajout d'un montant de 80 \$ dans le poste 02 130 00 414 et la réduction d'un montant de 465 \$ dans le poste 02 130 00 411.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

DÉPENSES PAYÉES PAR CHÈQUES

<u>NO</u>	<u>DESTINATAIRE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
1730	VILL. BON-CONSEIL	INTERVENTIONS	-6 773.95

1736	SOCAN	DROITS D'AUTEUR 2008	-185.07
1752	VILL. BON-CONSEIL	INTERVENTIONS	3 100.92
1753	JOANNE ALLARD	REMB. 5/12 ASS. EMPLOI	63.56
1754	JEAN-PAUL BOURGEOIS	REMB. 5/12 ASS. EMPLOI	59.90
1755	MARLÈNE LANGLOIS	REMB. 5/12 ASS. EMPLOI	109.77
1756	GERVAIS PEDNEAULT	REMB. 5/12 ASS. EMPLOI	99.82
1757	MINSTRE DU REVENU	REMISES FÉVRIER	2 683.03
1758	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES FÉVRIER (NORMAL)	312.62
1759	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES FÉVRIER (RÉDUIT)	941.31
1760	BELL MOBILITE	CELLULAIRE	32.52
1761	HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	808.06
1762	MARC VOYER	PROJETEUR + MAT. INFORM.	928.57
1763	HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC. C. COMM., GARAGE	3 694.55
1764	SAAQ	PLAQUES REMORQUES	134.00
1765	MARIELLE BOUCHER	SALAIRE BUFFETS	267.46
1766	MONIQUE BOURN IVAL	SALAIRE BUFFETS	128.62
1767	PAULINE PRÉCOURT	SALAIRE BUFFETS	128.62
1768	BIOLAB	ANALYSES DE L'EAU	243.18
1769	PAUL BIRON	SERVICES JURIDIQUES	919.36
1770	CASCADES RÉCUPÉR.	SERVICES JAN. À MARS 2008	17 770.17
1771	CENTRE DE L'AUTO LDS	ENTR GÉNÉRATRICE AQUEDUC	149.05
1772	CONTRO LECTRIC ENR.	ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC	457.14
1773	RÉSEAU BIBLIO CQLM	PAPETERIE ET FOURNITURES	36.69
1774	CSST	COTISATION 2008	4 650.39
1775	DANOVAR INC.	ENTRETIEN AQUEDUC	803.93
1776	DÉPANNEUR SHELL	ESSENCE CAMION	153.00
1777	DIST. R. LACHAPELLE	ENTR. C. COMMUNAUTAIRE	163.39
1778	DU-RO VITRES D'AUTO	REMPLACEMENT PARE-BRISE	411.90
1779	ÉPICERIE J. RICARD	ACHATS BUFFETS	283.79
1780	EXCAV. G. DESLANDES	NIVELEUSE	135.45
1781	FORM. MUNICIPALES	PAPETERIE PERMIS	232.71
1782	FORT MÉTAL (1995) INC.	ENTRETIEN ZAMBONI	62.08
1783	FROMAGERIE LEMAIRE	ACHATS BUFFETS	52.15
1784	GARAGE IRVING	ESSENCE CAMION TRACTEUR	693.07
1785	GEST. MULTI-SPORTS	ACTIVITÉ SEMAINE RELÂCHE	64.00
1786	NORMAND GRÉGOIRE	DÉNEIGEMENT ANNEAU	100.00
1787	LONGCHAMPS PROULX	VÉRIFICATION 2007	5 107.60
1788	HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC. AQUEDUC ET RUES	1 643.06
1789	AUTOB. STE-CLOTHILDE	ACTIVITÉ SEMAINE RELÂCHE	350.00
1790	ENTREP. EXCAVOIE	DÉNEIGEMENT ANNEAU	67.72
1791	PUBLICATIONS QUÉBEC	M À J SÉCURITÉ ROUTIÈRE	85.58
1792	LES PORTES BARIL INC.	ENTRETIEN GARAGE	558.28
1793	L'EXCELLENCE	ASSURANCE COLLECTIVE	1 164.12
1794	LIBRAIRIE ST-JEAN	DOCUMENTS BIBLIOTHÈQUE	389.01
1795	IMPRES.MULTI-RAPIDES	IMPRESSION MESSENGER	697.57
1796	MEGABURO	PAP. FOURN. ENTR. PHOTOC.	451.29
1797	MINISTRE DU REVENU	REMISES MARS	3 882.98
1798	VILL. BON-CONSEIL	INTERVENTIONS FORMATION	1 656.89
1799	PETITE CAISSE	TIMBRES ET PAPETERIE	166.43
1800	PROD. SANI-SÉCUR G.D.	ENTR. C. COMMUNAUTAIRE	178.76
1801	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MARS (RÉGULIER)	839.29
1802	R. PAGÉ ÉLECTRICIEN	ENTR. C. COMM. + SENTIER	275.16
1803	S.C.A. BOIS-FRANCS	CHAUFFAGEGARAGE/CASERNE	535.09
1804	SOC. CANAD. POSTES	PUBLIPOSTAGE MESSENGER	167.99
1805	SP SITES WEB	ENTRETIEN SITE INTERNET	480.00
1806	TÉLÉPH. GUÈVREMONT	TÉLÉPHONES	317.23
1807	THOMAS CAYA INC.	ENTRETIEN DIVERS	38.50
1808	F. Q. M.	FORMATION	18.46
1809	VÉOLIA SERV. INDUSTR.	DISPOSITION DES PILES	28.18
1810	VILLE DE WARWICK	PINCES DÉINCARCÉRATION	908.46
1811	EXCAVATION GDJ INC.	DÉNEIGEMENT 6E DE 6 07/08	21 357.56

1812	NORMAND GRÉGOIRE	DÉNEIG. ÉD. PUBLICS 3E DE 3	1 933.00
1813	MRC D'ARTHABASKA	QUOTE PART 2E VERS 2008	23 714.00
1814	VILL. BON-CONSEIL	QUOTE PART 3E DE 6 2008	3 743.55
1815	RECEVEUR GÉNÉRAL	REMISES MARS (TAUX RÉDUIT)	975.48
TOTAL DES COMPTES			105 647.00

DÉBOURSÉS DIRECTS DES SALAIRES

<u>NO</u>	<u>DESTINATAIRE</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
307	JOANNE ALLARD	SALAIRE	345.58
308	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
309	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.50
310	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	204.13
311	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	117.03
312	STEVEN DESFOSSÉS	SALAIRE PATINOIRE	134.14
313	KIM LANGLOIS	SALAIRE PATINOIRE	62.02
314	JACQUES PINEAULT	SALAIRE PATINOIRE	53.11
315	VÉRONIQUE VINCENT	SALAIRE PATINOIRE	27.56
316	LYDIA BOUCHER	SALAIRE RELÂCHE	382.82
317	SYLVIA TURCOTTE	SALAIRE RELÂCHE	308.07
318	MARC VOYER	SALAIRE	396.58
319	JOANNE ALLARD	SALAIRE	345.58
320	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
321	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	164.74
322	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.51
323	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	50.16
324	MARC VOYER	SALAIRE	383.58
325	JOANNE ALLARD	SALAIRE	424.08
326	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.94
327	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	288.12
328	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.51
329	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	54.23
330	ANNULÉ		0.00
331	ANNULÉ		0.00
332	ANNULÉ		0.00
333	ANNULÉ		0.00
334	ANNULÉ		0.00
335	ANNULÉ		0.00
336	MARC VOYER	SALAIRE	383.58
337	JOANNE ALLARD	SALAIRE	456.01
338	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.94
339	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	284.16
340	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.51
341	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	95.58
342	MARC VOYER	SALAIRE	383.58
343	JOANNE ALLARD	SALAIRE	357.51
344	MARLÈNE LANGLOIS	SALAIRE	500.99
345	JEAN-PAUL BOURGEOIS	SALAIRE	208.51
346	GERVAIS PEDNEAULT	SALAIRE	507.51
347	SYLVIE LANGLOIS	SALAIRE	93.78
348	MARC VOYER	PAIE DE VACANCES	383.58
TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES			11 430.21
GRAND TOTAL			<u>117 077.21</u>

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

VARIA

Le conseiller Simon Boucher dresse un état de la situation concernant le lieu d'enfouissement technique. Les municipalités faisant partie de la nouvelle régie ne sont pas unanimes sur les orientations à prendre pour l'avenir du site. D'autres rencontres sont prévues.

La directrice générale informe l'assemblée à propos du logiciel SomumSolution qui doit servir à la diffusion de messages téléphoniques d'intérêts publics, préenregistrés et contrôlés par ordinateur. Dans l'ensemble, le système présente plusieurs avantages très intéressants, mais la base de données doit être révisée. De plus, il faudra trouver une façon économique pour que la municipalité puisse utiliser ce système, puisqu'il implique des frais interurbains pour chaque appel placé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est présentée par les membres de l'assistance.

Les sujets de l'ordre du jour étant tous épuisés, le conseiller Simon Boucher demande la levée de la séance. La séance est close à 21 h 53.

La mairesse,

La secrétaire,

Marie Désilets

Marlène Langlois

